

POLITIQUES DE VACCINATION OBLIGATOIRE : MESURES EFFICACES OU COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU? (10 FÉVRIER 2021)

Publié le 1 février, 2021

Catégories: [Webinaires sur la COVID-19](#), [Centre de ressources liées à la COVID-19](#), [Perspectives](#), [Événements](#), [Webinaires](#)

Le 10 février 2021

De 14 h à 15 h HNE

Consultez l'enregistrement de la session [ici](#).

Même si la vaccination de masse n'est pas encore là, les employeurs réfléchissent déjà aux règles qu'ils devront mettre en place en vue du retour au travail dans le cadre d'une nouvelle normalité.

Participez à ce webinaire thématique, animé par HR Insider, dans le cadre duquel des avocat.e.s de McMillan du groupe de l'emploi, des relations de travail et de la protection de la vie privée discuteront des facteurs dont les employeurs doivent tenir compte pour établir un équilibre entre la sécurité de leurs employés et la protection de leur vie privée, ainsi que d'autres obligations légales. Ce groupe d'experts traitera également de sujets plus délicats, à savoir :

- Un employeur peut-il obliger ses employés à se faire vacciner?
- Un employeur peut-il demander à quelqu'un s'il s'est fait vacciner?
- Un client peut-il demander une preuve de vaccination visant un employé?
- Puis-je prendre une décision d'embauche fondée sur le facteur de la vaccination?
- Quels sont les enjeux des mesures d'accommodement en matière de vaccination?

Conférencier.ère.s

[Dave McKechnie](#)

Associé, Emploi et relations de travail, Toronto

[Dianne Rideout](#)

Associée, Emploi et relations de travail, Vancouver

[Kristen Pennington](#)

Associée, Emploi et relations de travail, Toronto

[Victor Kim](#)

Sociétaire, Emploi et relations de travail, Toronto

Formation Professionnelle Continue

Ce programme donne droit à 1 heure de FPC consacrées au droit de fond en Ontario, à 1 heure de FPC en Colombie-Britannique et à 1 heure de FPC au Québec.